

Affaire suivie par Marie-Sylvia BAILLEUL

Villeneuve d'Ascq, le 18 novembre 2013

A l'attention de l'ensemble des personnels de l'université Lille 1

Objet. : Motion votée à l'unanimité par le conseil d'administration le 8 novembre dernier.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

La plupart des universités françaises sont touchées par la contraction des financements publics depuis quelques années. Il en va de même pour notre université.

Nos efforts ont permis d'en atténuer temporairement l'impact. Les composantes et les services ont ainsi subi une baisse significative de leurs crédits de fonctionnement depuis 2012 ; des économies sont réalisées sur la fourniture d'énergie, la consommation d'eau....Mais ces efforts ne peuvent suffire à compenser l'insuffisance de notre dotation globale de fonctionnement.

Les hausses de crédits annoncées officiellement sont dans les faits neutralisées par des ponctions comme la réserve de précaution (945 513 € en 2012, 565 642 € en 2013), la contribution au redressement des comptes publics (878 204 € en 2013), et les effets induits par le caractère global du financement. Les crédits de grosse maintenance - mise en sécurité sont notoirement insuffisants pour couvrir nos besoins : notre dotation 2013 est de 275 000 €, alors qu'il faudrait au moins 2 M € chaque année.

Le dossier de la masse salariale est préoccupant. Depuis notre passage aux responsabilités et compétences élargies en 2011, seuls des ajustements techniques sont réalisés par le ministère. Le montant de masse salariale négociée en 2010 reste globalement identique. Il intègre de façon forfaitaire les facteurs d'évolution appelés GVT (Glissement Vieillesse Technicité), sans rapport avec la dépense réelle constatée. Le décalage en 2013 porte sur environ 600 000 €. L'évolution conséquente des charges sociales depuis 2006 est compensée sur les emplois État, mais elle ne l'est pas sur les emplois gagés (pour lesquels elles sont passées de 33 % à 74,6 %). Pour Lille 1, il s'agit d'un surcoût spécifique d'environ 1,6M €, en dépit de nos efforts de réduction de ces emplois.

Si l'État ne prend pas la mesure de cette dégradation continue de nos financements, cela altérera la capacité de l'université à assumer normalement sa mission de service public.

Face à cette situation, le conseil d'administration a adopté la motion dont vous trouverez le texte joint. Cette motion sera adressée à la Ministre et aux principaux décideurs publics.

Bien cordialement.


Philippe ROLLET

**Conseil d'Administration
du 8 novembre 2013**

**MOTION adoptée à l'unanimité
délibération n° 2013-81**

Le Conseil d'administration de l'Université Lille 1, réuni le 8 novembre 2013, alerte le Gouvernement et la communauté universitaire sur l'insuffisance récurrente des moyens accordés à notre établissement en termes de fonctionnement, d'investissement et d'emplois à l'instar de la plupart des universités françaises.

Le souci d'adopter un budget équilibré malgré la non-compensation du solde du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), très largement déterminé par le statut de la fonction publique et les décisions de l'Etat, impose cette année à notre établissement de reporter à 2015 la publication de neuf emplois d'agents de la fonction publique alors que notre sous-encadrement en termes d'enseignants, enseignants-chercheurs et personnels BIATSS est reconnu par l'Etat.

De plus, la vétusté des locaux de notre campus et les avis des commissions de sécurité nous obligent à consacrer au strict minimum deux millions d'euros par an aux travaux de maintenance et de sécurité. En l'absence de dotation spécifique, notre établissement, en dépit de ses efforts, ne sera pas en mesure de les assurer pleinement en 2014.

Cette situation budgétaire préoccupante entrave tout le travail de notre université au service de ses activités de formation et de recherche, sociales, culturelles et économiques. Elle alourdit également la charge qui pèse sur les personnels et dégrade leurs conditions de travail.

En conséquence, le Conseil d'administration de l'Université Lille 1, relayant les motions adoptées par le CNESER (14/10/2013), la CPU (24/10/2013) et de nombreuses universités, demande au Gouvernement d'abonder la masse salariale et le budget des universités à la hauteur des besoins afin d'assumer la charge de mise en état des locaux et de faire de la jeunesse, de l'éducation et de la société de la connaissance une grande priorité nationale.